

# CONCEPT DE PROMOTION DU SPORT DE PERFORMANCE



Photo: Silvan Meier

Jason Solari:  
Médaille de bronze aux  
Youth Olympic Games

- 03 Introduction
- 04 Glossaire / Abréviations
- 05 La collaboration avec les organisations
- 06 Les bases du FTEM Suisse
- 10 Poster: La carrière sportive
- 12 La carrière sportive
- 14 Les mesures de promotion
- 20 Mentions légales / Contact



Daniel Burger  
Chef du service Sport  
d'élite et Promotion de la Relève

**P**ar le présent concept, la Fédération sportive suisse de tir règlemente la promotion du Sport de performance en faveur du Sport d'élite et de la Promotion de la Relève. Le concept s'appuie sur le concept cadre du développement du sport et des athlètes FTEM Suisse de Swiss Olympic (SO) et l'Office fédéral du sport (OFSP), ainsi que le concept de formation de la Fédération sportive suisse de tir (FST).

Le concept de promotion délimite le service Sport de performance et décrit les organisations qui y évoluent, et dont la FST est responsable de leur coordination.

Le concept aborde les cinq mesures de promotion que sont la classification, l'entraînement, l'assistance aux athlètes, le diagnostic de performance et la participation aux concours, et les définit en détail dans les annexes.

#### Bases

Le présent concept de promotion du Sport de performance s'appuie sur la conception directrice et les statuts de la Fédération sportive suisse de tir, dans lesquels est défini le fait que le Sport d'élite doit être promu et que les athlètes doivent être établis aux sommets mondiaux. La vision et les objectifs stratégiques de Swiss Olympic constituent en outre la base, selon laquelle des diplômes sont visés dans les disciplines sportives classées aux Jeux Olympiques et des places de podium sont visées aux championnats du monde et d'Europe. Le concept de formation de la Fédération sportive suisse de tir ainsi que le concept cadre du développement du sport et des athlètes FTEM Suisse de Swiss Olympic constituent d'autres documents de base supplémentaires.

Des succès, oui, mais pas à n'importe quel prix: la Fédération sportive suisse de tir, l'ensemble des entraîneurs et entraîneuses ainsi que des athlètes masculins et féminins se sont engagés à suivre la «Charte d'éthique du sport» de Swiss Olympic. Notre action se base sur ces valeurs et ces standards.



## GLOSSAIRE

<b>Concours de la Fédération</b>	Concours et championnats suisses qui sont organisés par la FST.
<b>Concours de sélection</b>	Concours lors desquels les athlètes peuvent se qualifier à un concours international.
<b>Concours des sociétés de tir</b>	Concours et championnats qui sont organisés par les sociétés de tir.
<b>Concours locaux</b>	Concours et championnats qui sont organisés par les membres de la FST.
<b>Concours régionaux</b>	Concours et championnats qui sont organisés communément par plusieurs membres de la FST.
<b>Identification de talents</b>	L'identification de talents qui seront capables de performances hors du commun à l'avenir.
<b>Promotion des athlètes</b>	Structure qui organise l'assistance nécessaire aux athlètes.
<b>Recherche de talents</b>	La recherche des talents a comme objectif de rechercher des talents de la Relève, qui présentent des prédispositions pour une certaine discipline.
<b>Sélection de talents</b>	La sélection de talents est un processus continu par lequel les athlètes, qui font preuve d'un potentiel de performance suffisamment élevé, sont désignés pour pouvoir être intégrés dans des filières d'encouragement spéciales.
<b>Swiss Olympic Card</b>	La Swiss Olympic Card est une distinction pour les athlètes – d'une part pour les performances fournies lors de concours internationaux et d'autre part pour le potentiel présent. En concertation avec la fédération membre, Swiss Olympic octroie la Swiss Olympic Card, qui doit être renouvelée chaque année.

## ABRÉVIATIONS

<b>CdM</b>	Coupe du monde
<b>CE</b>	Championnats d'Europe
<b>CI</b>	Concours international
<b>CIJ</b>	Concours international des Juniors
<b>CLP</b>	Centre local de performance
<b>CM</b>	Championnats du monde
<b>CNP</b>	Centre national de performance
<b>CRP</b>	Centre régional de performance
<b>EG</b>	European Games
<b>ESPIE</b>	Estimation systématique du pronostic intégratif par l'entraîneur
<b>EYL</b>	European Youth League
<b>FST</b>	Fédération sportive suisse de tir
<b>FTEM</b>	Foundation, Talent, Elite, Mastery
<b>J+S</b>	Jeunesse + Sport
<b>JO</b>	Jeux Olympiques
<b>OFSPD</b>	Office fédéral du sport
<b>SO</b>	Swiss Olympic
<b>YOG</b>	Youth Olympic Games

## LA COLLABORATION AVEC LES ORGANISATIONS

**Le service Sport d'élite et Promotion de la Relève de la FST est en charge de la coordination des organisations listées ci-après en ce qui concerne le Sport de performance et gère la promotion par des conventions de prestations ou par l'octroi d'un label CRP.**

### Membres de la FST

Les membres de la FST sont constitués des fédérations cantonales ou régionales, qui sont composées de tireurs et de sociétés de Tir sportif du canton ou de la région en question. Ils dirigent des centres locaux de performance (CLP).

### Organisateurs CRP

Plusieurs membres de la FST se sont regroupés pour être des organisateurs reconnus de centres régionaux de performance (CRP), qui font la promotion de talents FST sélectionnés.

### Office fédéral du sport (OFSPD)

L'OFSPD à Macolin promeut le sport et l'activité physique en Suisse et leur rôle positif, utile et nécessaire dans la société. C'est un centre de services, de formation et d'entraînement pour le sport suisse et un centre de compétence des sciences du sport. En outre, il crée les conditions optimales pour les installations sportives d'importance nationale. Grâce au programme J+S, l'Office fédéral du sport soutient la formation et l'entraînement des Juniors dans les centres locaux et régionaux. Il propose différents services pour le sport de performance dans le service élite et les infrastructures des centres à Macolin et Tenero.

### Centre de compétence Sport de l'armée

Grâce à la division du Sport d'élite de l'armée suisse, le Centre de compétence Sport de l'armée soutient le Sport de performance avec les filières d'encouragement Sport d'élite ER, Sport d'élite CR et les athlètes de l'élite militaires contractuels. En outre, la section CISM coordonne les activités dans le cadre du Conseil International du Sport Militaire (CISM).

### Swiss Olympic

Swiss Olympic est le Comité olympique national et l'Organisation faitière pour le sport suisse organisé de droit privé. Via la Swiss Olympic Association, la FST maintient une convention de prestations dans laquelle la promotion du Sport de performance est notamment réglementée. Les objectifs de la Fédération Sport de performance sont nouvellement définis en commun dans le cadre de la convention de prestations et mis en œuvre par la FST dans un cycle olympique de quatre ans. Swiss Olympic sélectionne les athlètes pour les European Games et les Jeux Olympiques sur proposition de la FST.

### Organisateurs de concours

Le service Formation de la FST organise les concours avec des standards internationaux à des fins de formation (promotion du niveau de concours technique, tactique et mental), de sélection et de diagnostics de performance. Le service du Sport d'élite et la Promotion de la Relève sélectionnent les athlètes qui représentent officiellement la Suisse aux concours internationaux (CIJ, CI, CdM, CE, CM).

Nina Christen:  
Championne de Coupe du monde  
et Championne d'Europe



# LES BASES DU FTEM SUISSE

Photo: fotozug.ch

## Situation initiale

Le point de départ du concept de promotion du Sport de performance est le concept de formation de la Fédération sportive suisse de tir dans lequel y sont décrits la carrière sportive optimale et les étapes de la Promotion de la Relève.



→ Concept de formation

## Parcours optimal de l'athlète avec le Sport d'élite comme objectif

Cadre		Profil d'entraîneur selon la priorité	Entraînement*)	Age		
Société de tir	Cadre cantonal local	Cadre régional	1. Entraîneur diplômé du Sport d'élite	Planification spécifique	22	
				14 - 16	21	
		Cadre de transition	Junior national	1. Entraîneur de Sport d'élite avec diplôme 2. Entraîneur de Sport de performance avec brevet	14 - 16	20
						19
		Nat.	Junior national	1. Entraîneur de Sport d'élite avec diplôme 2. Entraîneur de Sport de performance avec brevet	14 - 16	18
						17
						16
Nat.	Junior national	1. Entraîneur de Sport de performance avec brevet 2. Moniteur J+S de statut B	11 - 13 8 - 10	15		
				14		
				13		
				12		
Nat.	Junior national	1. Entraîneur de la Relève de statut A 2. Moniteur J+S de statut B	6 - 7	11		
				10		
				9		
Nat.	Junior national	1. Moniteur J+S de statut B 2. Moniteur J+S de statut C	2 - 4	10		
				9		
Nat.	Junior national	1. Moniteur J+S du Sport des enfants	1 - 2	9		
				8		

\*) Nombre d'heures d'entraînement technique hebdomadaire

DÉNOMINATION	PRESTATAIRE	PERSONNE CIBLE	COMPÉTENCES	CONTENUS LES PLUS IMPORTANTS	MODULES	DURÉE
<b>Relève</b> 1 <sup>re</sup> étape	Entraînement du cadre local de promotion (cadre cantonal)  Centres cantonaux d'entraînement (SCT / SF)	Juniors âgés de 12 à 20 ans, qui remplissent les critères de sélection cantonaux	réalisent des unités supplémentaires d'entraînement et approfondit les compétences techniques et mentales; participent à des concours nationaux et à des concours internationaux se déroulant en Suisse	• Mouvements clés • Variantes • Psyché • Endurance • Force • Planification • Préparation et débriefing aux concours • Règlements	par semaine y compris les concours: 3 heures avec l'entraîneur cantonal; 4 heures avec l'entraîneur B de la société; 3 heures sans entraîneur	1 à 8 ans
<b>Relève</b> 2 <sup>e</sup> étape	Entraînement du cadre régional de promotion  Sites-Labels et FST	Juniors âgés de 14 à 20 ans ayant participé aux Shooting Masters et au processus de sélection ESPIE	s'entraînent au Sport d'élite et participent à des concours internationaux	• Variantes • Psyché • Endurance • Force • Planification • Tactique de concours • Alimentation	12 heures d'entraînement par semaine y compris les concours: 6 heures avec l'entraîneur régional; 3 heures avec l'entraîneur B de la société; 3 heures sans entraîneur	1 à 8 ans
<b>Relève</b> 3 <sup>e</sup> étape	Entraînement du cadre de transition de la FST  Sites-Labels et FST	Citoyens suisses, juniors âgés de 15 à 22 ans ayant participé aux Shooting Masters et au processus de sélection ESPIE	participent à des entraînements supplémentaires du cadre national junior	• Variantes • Psyché • Endurance • Force • Planification • Tactique de concours • Alimentation	13 heures d'entraînement par semaine y compris les concours: 7 heures avec l'entraîneur régional; 6 heures sans entraîneur	jusqu'à 6 ans
<b>Relève</b> Sport d'élite	Entraînement du cadre national juniors  FST	Citoyens suisses, jeunes et juniors âgés de 17 ans et plus ayant participé au processus de sélection ESPIE	s'entraînent au Sport d'élite et participent à des concours internationaux	• Variantes • Psyché • Endurance • Force • Planification • Tactique de concours • Alimentation	15 heures d'entraînement par semaine y compris les concours: 7 heures avec l'entraîneur régional; 8 heures sans entraîneur	1 à 4 ans

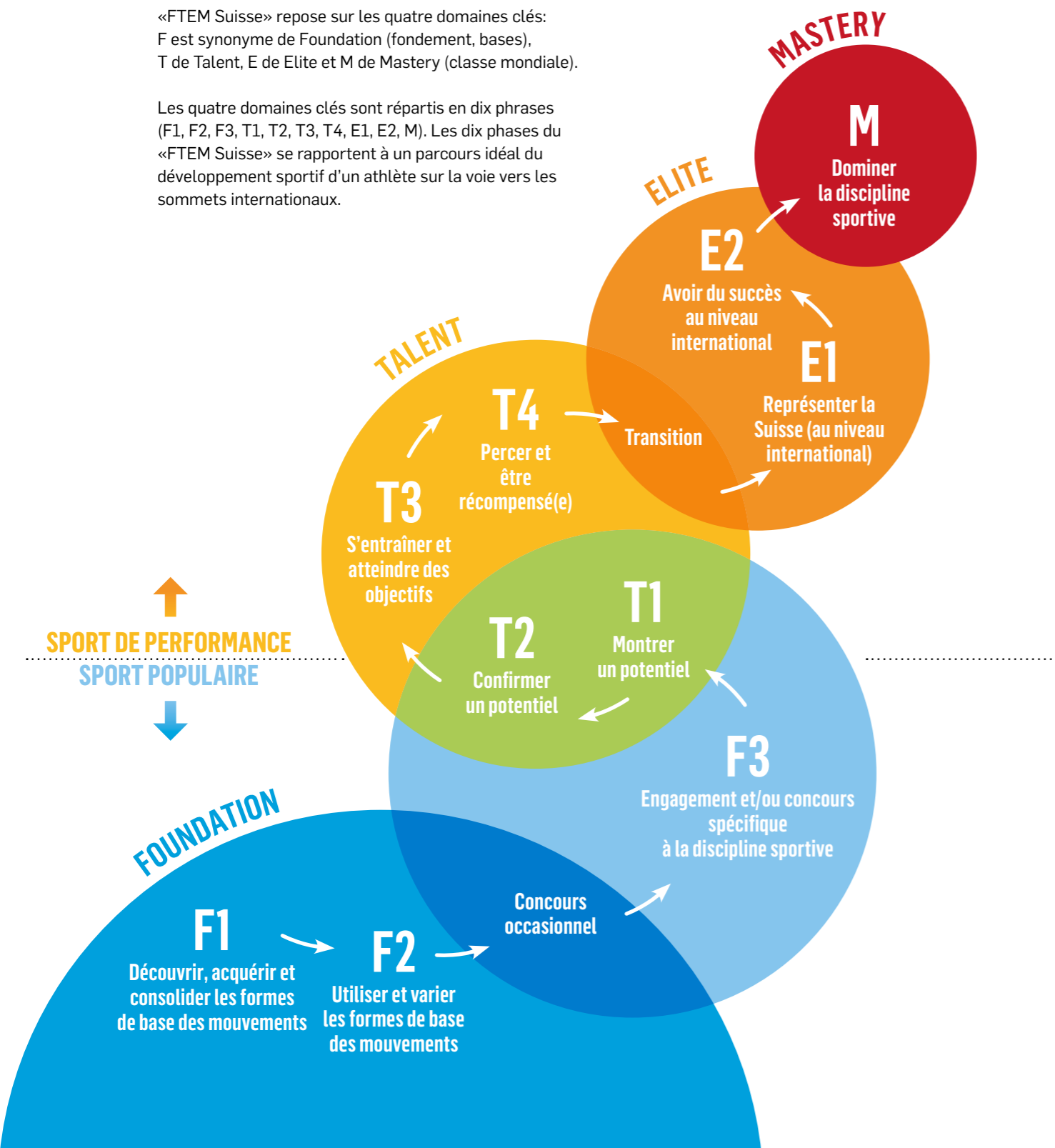
## FTEM Suisse

L'Office fédéral du sport et Swiss Olympic ont développé un instrument commun et interdisciplinaire – appelé «FTEM Suisse» – grâce au «concept cadre du développement du sport et des athlètes».

Parallèlement au Sport de performance, «FTEM Suisse» intègre également le Sport populaire et ses différentes orientations (le Sport de santé, le Sport de loisir, le Sport de concours, etc.).

«FTEM Suisse» repose sur les quatre domaines clés: F est synonyme de Foundation (fondement, bases), T de Talent, E de Elite et M de Mastery (classe mondiale).

Les quatre domaines clés sont répartis en dix phrases (F1, F2, F3, T1, T2, T3, T4, E1, E2, M). Les dix phases du «FTEM Suisse» se rapportent à un parcours idéal du développement sportif d'un athlète sur la voie vers les sommets internationaux.



## Le FTEM dans le tir sportif suisse

La Fédération sportive suisse de tir a repris le «FTEM Suisse» et l'a adapté aux besoins particuliers des tireuses et tireurs sportifs.

Grâce au «FTEM Suisse», l'ascension d'un tireur sportif et la délimitation du Sport de performance peuvent être représentés de la manière suivante: On entend par Sport de performance au Tir sportif la promotion des athlètes dans les

centres locaux, régionaux et nationaux de performance. La promotion dans les sociétés de tir est couverte par le concept de formation et le programme d'enseignement dans le cadre du programme J+S de l'Office fédéral du sport OFSPO.



**CLP:** responsable de la 1<sup>ère</sup> étape de la promotion par les membres de la FST

**CRP:** responsable de la 2<sup>e</sup> étape de la promotion par les membres de la FST qui se sont associés

**CNP:** responsable de la 3<sup>e</sup> étape de la promotion par le service du Sport d'élite et Promotion de la Relève de la FST



	Phase	Mots-clés	Descriptif
<b>FOUNDATION</b>	<b>F1</b>	Découvrir, acquérir et consolider les formes de base des mouvements	L'accent est mis sur l'acquisition et la consolidation ludique des formes de base des mouvements, l'acquisition des éléments (p. ex. l'eau) et le contact avec les équipements.
<b>FOUNDATION</b>	<b>F2</b>	Utiliser et varier les formes de base des mouvements	L'aptitude et l'habileté au mouvement sont développées par la pratique et la variation des formes de base des mouvements.
<b>FOUNDATION</b>	<b>F3</b>	Engagement et/ou concours spécifique à la discipline sportive	Les pratiquants de sport s'engagent à présent dans une discipline sportive en entraînant les aptitudes et les habiletés, qui peuvent contribuer à participer à un concours.
<b>TALENT</b>	<b>T1</b>	Montrer un potentiel	Les talents sont reconnus par leurs aptitudes et habiletés particulières, dont ils font preuve sur le plan physique comme psychique et qui constituent une indication de possibles performances élevées futures.
<b>TALENT</b>	<b>T2</b>	Confirmer un potentiel	Confirmer le potentiel en l'évaluant sur des critères nationaux.
<b>TALENT</b>	<b>T3</b>	S'entraîner et atteindre des objectifs	Intensifier l'entraînement et renforcer l'engagement pour atteindre des objectifs plus élevés.
<b>TALENT</b>	<b>T4</b>	Percer et être récompensé(e)	Réussir la connexion au sommet national et s'imposer par rapport à la concurrence.
<b>ELITE</b>	<b>E1</b>	Représenter la Suisse (au niveau international)	Fournir des performances exceptionnelles pour réussir la connexion vers les sommets internationaux ou pouvoir jouer dans une ligue professionnelle.
<b>ELITE</b>	<b>E2</b>	Avoir du succès au niveau international	Participation réussie à des concours internationaux et victoire de médailles ou de diplômes.
<b>MASTERY</b>	<b>M</b>	Dominer la discipline sportive	Succès international constant (pendant plus de quatre ans) en dominant la discipline sportive.

# Structures de la carrière sportive au tir sportif de performance



FTEM	FOUNDATION			TALENT				ELITE		MASTERY	
Phase	F1	F2	F3	T1	T2	T3	T4	E1	E2	M	
Mots-clés				Démontrer le potentiel	Confirmer le potentiel	S'entraîner et atteindre les objectifs	Percer et être récompensé	Représenter la Suisse (au niveau international)	Succès au niveau international	Dominer la discipline sportive	
Compétitions internationales	Découvrir, acquérir et consolider les mouvements de base			Engagement et/ou compétitions dans une spécialité sportive spécifique			CdM, CE, CM (dès 16 ans)		EG, JO		
							CIJ, CEJ, CMJ (15-20 ans), YOG (16-18 ans)		CIJ (dès 15 ans sur sélection au Shooting Masters)		
Card / structure des cadres				Centres locaux de performance CLP		Centres régionaux de performance CRP (dès 15 ans)		Centre nationale de performance CNP			
				Transition CLP+CRP (dès 14 ans)		RÉGIONAL NATIONAL ELITE		NATIONAL ELITE BRONZE ARGENT OR			
Volume d'entraînement (par semaine) en heures	1	3	5	6	6	13	12-16	25	35	40	
Condition physique											
Discipline sportive											
Compétitions par année		1	1	2	3	10	13	13	13	13	

© Swiss Olympic, 1e édition 2018



Poster: La carrière sportive

## Ecole / Formation / Emploi / Etudes

Une solution scolaire est nécessaire, resp. recommandée à partir de la phase T3, CRP (dès 15 ans).

Le service Sport d'élite et Promotion de la Relève de la FST ainsi que les responsables des centres régionaux de performance CRP sont là pour conseiller et soutenir les athlètes masculins et féminins.

## Swiss Olympic Cards

**Validité :** Talent Cards (L, R, N) : 01.10.-30.09.  
Elite Cards (E, B, A, O) : 01.10.-30.09.

**Tranche d'âge :** Talent Card Régionale : ~15-22 ans  
Talent Card Nationale : ~16-20 ans



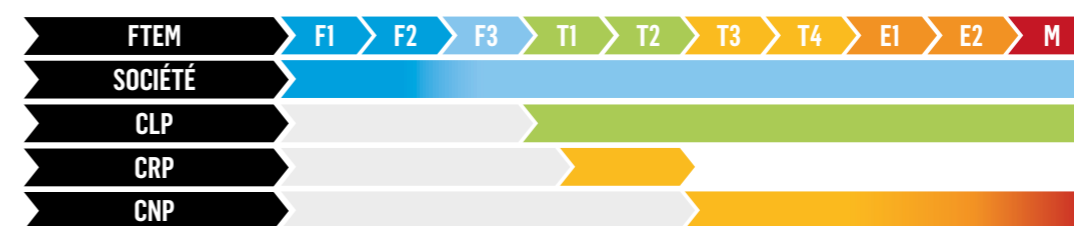
Heidi Diethelm Gerber:  
Médaille de bronze  
aux Jeux Olympiques

Photo: fotozug.ch

# LA CARRIÈRE SPORTIVE

## La carrière sportive

La carrière sportive au Tir sportif suisse découle du concept «FTEM Suisse» et montre le chemin depuis la formation dans la société de tir (F1) jusqu'au sommet mondial (M).



La carrière sportive commence avec la formation au sein d'une société de tir (niveau F1 à F3). Les centres locaux de performance (CLP) sélectionnent les talents pour le Sport de performance et encouragent les athlètes du niveau T1.

### Du CLP au CRP

Après concertation avec le responsable de la division Promotion de la Relève, les centres régionaux de performance (CRP) peuvent intégrer des athlètes, qui ont confirmé leur potentiel dans le CLP, en tant qu'aspirants (T2) et les préparer à l'ESPIE (détection des talents) où leur potentiel sera évalué selon des critères uniformes nationaux. Lors de cette phase d'aspirant, des solutions scolaires et d'hébergement seront évaluées pour les efforts d'entraînement accrus. Si l'évaluation ESPIE confirme le potentiel, l'athlète se voit passer au niveau T3 et obtient la possibilité d'intensifier son entraînement et son engagement ainsi que d'acquérir de l'expérience dans des concours internationaux.

### L'entraînement au CNP

Le Centre national de performance (CNP) peut intégrer partiellement ou complètement des

athlètes, qui ont réussi à atteindre un niveau international, dans les cycles d'entraînement ou pour une collaboration pour un projet en vue de les intégrer à un concours pour le titre plus important (athlètes de niveau T4, E1, E2 et M).

### Une opportunité pour les personnes qui changent d'orientation

Les talents issus d'autres horizons seront promus par la voie directe le plus rapidement possible. Après la détection, la première «ESPIE pour personnes venant d'autres horizons» doit être effectuée le plus rapidement possible. Le nouvel arrivant sera réparti en conséquence dans un centre d'entraînement, un CRP ou un CNP en fonction de son âge et de ses possibilités, pour réaliser des progrès rapides. Après quatre années d'intense promotion, le talent doit pouvoir être classé dans un cadre T4-J, T4, E1, E2 ou M. Si ce n'est pas le cas, le talent issu d'un autre horizon pourra être/sera alors rétrogradé au niveau F.

### Ethique

La promotion du Sport de performance est soumise à la Charte d'éthique du sport de Swiss Olympic ainsi qu'au règlement d'éthique de la FST.





Jan Lochbihler:  
Multiple Champion d'Europe

Photo: fotozug.ch

# LES MESURES DE PROMOTION

## Les mesures de promotion

Les mesures dites de promotion formulent les exigences et les devoirs des athlètes, des entraîneurs, des centres de performance et de la Fédération sportive suisse de tir.

### Classifications

Les classifications T1 et T2 sont effectuées en continu par le coordinateur CLP en concertation avec les entraîneurs du CLP. Les classifications T3 et T3-Ü sont effectuées par le Comité de sélection du service Sport d'élite et Promotion de la Relève sur la base des mesures annuelles d'ESPIE.

Les classifications T4-J, T4, E1, E2 et M sont effectuées annuellement par le Comité de sélection du service Sport d'élite et Promotion de la

Relève sur la base de la disposition d'exécution en vigueur «Classification des cadres selon FTEM», n° de reg. 7.14.00.

Le Comité de sélection du service Sport d'élite et Promotion de la Relève est composé du:

- responsable de la division Promotion de la Relève
- responsable de la division Fusil/Carabine
- responsable de la division Pistolet
- responsable du service Sport d'élite et Promotion de la Relève



### Développement de la performance

Le développement de la performance est une composante importante de la promotion. Si les performances d'un athlète stagnent pendant quatre ans ou si cela fait plus de deux ans qu'elles se sont développées, l'athlète peut être rétrogradé.

#### Prouver son potentiel

Il existe des exceptions dans des cas justifiés (notamment en raison de blessure, maladie, études, formation, pause, etc.) pour les athlètes possédant un potentiel suffisant. Ce potentiel élevé doit avoir été prouvé par des médailles ou des participations en finales à des concours pour le titre en tant qu'athlète junior ou élite.

#### Promouvoir en tant que fonctionnaire

Si un athlète T3-Ü n'atteint pas l'intégration dans un cadre plus élevé, respectivement dans la classification T4 à l'âge de 25 ans, il est rétrogradé en tant qu'athlète F. Il est souhaitable que ces athlètes restent à la FST en tant que fonctionnaires de la Fédération (entraîneur J+S, entraîneur professionnel, juge, formation, organisation de concours, etc.). En outre, la planification de la carrière est constamment adaptée. Des possibilités pour la période après le Sport de performance sont recherchées en collaboration avec l'athlète. De plus, des offres correspondantes sont créées pour qu'une carrière soit possible en tant que fonctionnaire.



### Annexe A

Exigences minimales pour les athlètes masculins et féminins



### Annexe B

Devoirs des athlètes masculins et féminins



## Entraînement / Formation

Les entraînements sont organisés et effectués par les centres locaux, régionaux et nationaux de performance. Des conventions de prestations sont réalisées avec les organisateurs des CLP. Les CRP sont certifiés selon l'annexe E et reçoivent un label dans la mesure où les exigences sont remplies dans leur ensemble. Au final, la collaboration FST-CRP est règlementée dans une convention de prestations. Tandis que des entraîneurs de la Relève J+S (EdR) exercent leur activité de manière bénévole dans

les centres locaux de performance, des entraîneurs professionnels prennent la direction professionnelle des entraînements et de la formation à partir du niveau T2. Ces derniers sont engagés par la FST dans la division Sport d'élite et Promotion de la Relève sur la base d'un mandat. Ils peuvent être assistés par des moniteurs J+S avec qualification additionnelle dans le Sport de performance (ancien entraîneur ou moniteur de la Relève). Les exigences pour les entraîneurs sont listées dans l'annexe C.



## Formations d'entraînement

Les centres de performance organisent des formations d'entraînement adaptées aux besoins des athlètes. Ces entraînements servent à la promotion ciblée des athlètes masculins et féminins.

Entraînement dans la salle de tir en sous-sol du Centre national de performance à Macolin/Bienne.

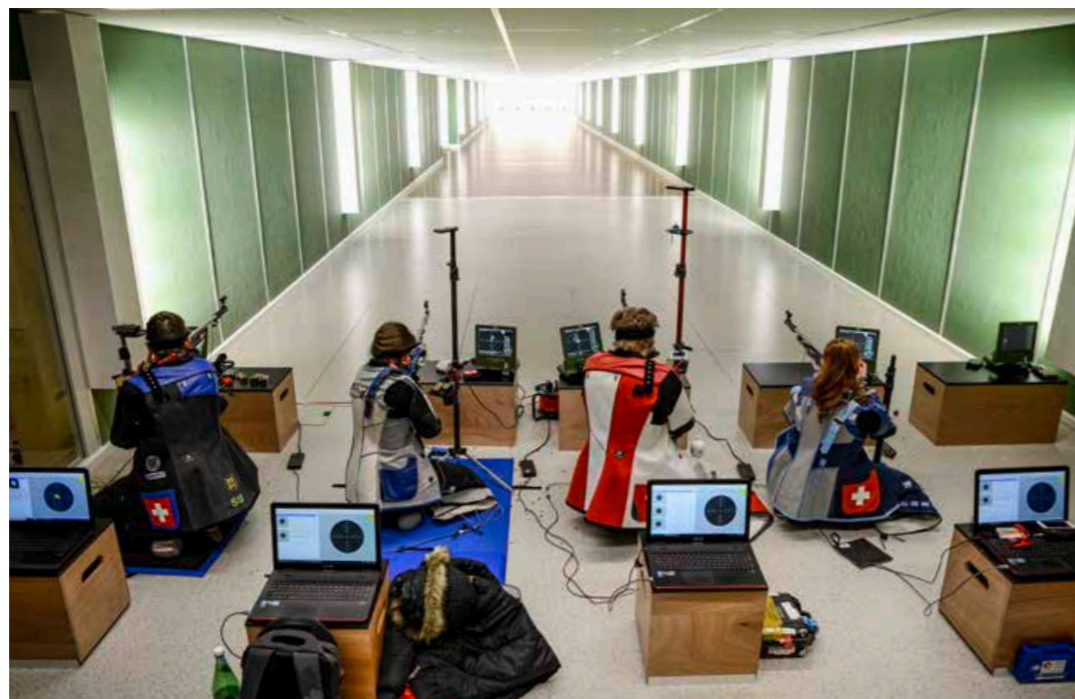


Photo: Silvan Meier



### Annexe C

Exigences minimales pour les entraîneurs et les entraîneuses



### Annexe D

Devoirs des entraîneurs et les entraîneuses

## Promotion des athlètes

La promotion des athlètes est organisée par les organisateurs des centres de performance et comprend les divisions suivantes:

- coordination Formation/Métier/Service militaire-Sport
- moyens de subsistance, logement
- équipement, sponsor, promotion
- communication, médias
- mesures médicales et thérapeutiques

En outre, les titulaires des Swiss Olympic-Cards ont accès à la promotion des athlètes et de la carrière de SO.



## Renforcement de l'engagement

Une promotion à partir du niveau T3 est nécessaire pour la coordination de la vie privée et du Sport de performance afin qu'un athlète puisse renforcer son engagement. Celle-ci comprend la formation, le choix du métier, les moyens de subsistance et le logement.

Afin de pouvoir contrebalancer les exigences trop élevées – notamment chez les juniors, la promotion des athlètes s'efforce de trouver des solutions adaptées au Sport de performance pour la formation scolaire et professionnelle.

En outre, l'athlète est assisté notamment en ce qui concerne l'armée, l'ER du Sport d'élite ou par l'une des embauches possibles en tant que militaire contractuel ou comme athlète professionnel CNP. Les CLP connaissent les programmes de promotion des athlètes au sein des programmes de promotion cantonaux, ils organisent des solutions scolaires sous la forme de classes de sport et d'écoles de sport ou d'apprentissages profession-

nels qui prennent le sport en compte. Les CRP acquièrent à ce propos les connaissances nécessaires et développent un réseau correspondant. La division Sport d'élite et Promotion de la Relève de la FST fait office de point de contact pour la section Sport d'élite de l'armée suisse.

Les longs trajets pour se rendre aux centres d'entraînement compliquent l'engagement et peuvent même le rendre impossible. C'est pourquoi il est souvent nécessaire de déménager à proximité d'un CRP ou d'un CNP. La promotion des athlètes des organisateurs donne du courage et soutient les athlètes dans leur recherche de solutions pour se loger et élabore à ce propos un dispositif correspondant.

Là où des solutions types ne sont pas possibles, l'athlète reçoit un conseil et un soutien de la promotion de l'athlète afin de pouvoir maintenir ou améliorer son engagement pour le Sport de performance.



### Annexe E

Exigences minimales pour les centres de performance



### Annexe F

Devoirs des centres de performance



Claudia Loher, responsable de la division Pistolet, coachant l'athlète de la Relève Anna Bastian.

Photo: Silvan Meier

## Diagnostic de performance

Grâce aux analyses, à la recherche et au diagnostic, les athlètes et les entraîneurs reçoivent des indications sur le contenu et les formes de l'entraînement afin de pouvoir réussir la connexion vers les sommets mondiaux. L'analyse au niveau mondial, réalisée à nouveau tous les quatre ans, et

les importants acquis qui en découlent relatifs au développement dans le Tir sportif international, jouent à ce propos un rôle central. La division Sport d'élite et la Promotion de la Relève maintient un service correspondant à cet effet.



### Annexe G

Services de la FST



### Annexe H

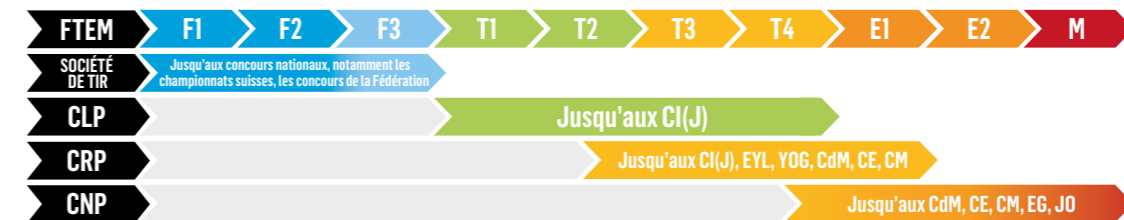
Devoirs de la FST

## Promotion des concours

On définit par le terme Promotion des concours l'organisation et l'assistance (coaching) au sein de chaque niveau pour les participations aux concours. La division Sport d'élite et Promotion de la Relève planifie et organise les concours internationaux à partir du niveau T2. Les athlètes sont sélectionnés pour les concours par le Comité de sélection de la division Sport d'élite et Promotion de la Relève sur la base des concepts de sélection (CI, WC, CE, CM). Cette approche a pour but de promouvoir l'acqui-

tion d'expériences, de bonnes places, des médailles, des titres et des places de quota. La participation aux concours constitue également une possibilité d'être recommandé pour une classification plus élevée.

Les CLP peuvent organiser la participation à des concours internationaux de leur propre chef afin d'atteindre une promotion optimale de leurs athlètes. Cela se fait en concertation avec le responsable de la section Promotion de la Relève.



Concours international des juniors à Lucerne.

Photo: Silvan Meier

## Controlling

Le controlling de la promotion du Sport de performance revient au responsable de la division Sport d'élite et Promotion de la Relève. Celle-ci réalise chaque année les documents souhaités pour:

- l'entretien de la Fédération avec Swiss Olympic selon les prescriptions de Swiss Olympic
- le rapport annuel «Sport d'élite et Promotion de la Relève» selon les prescriptions de la FST



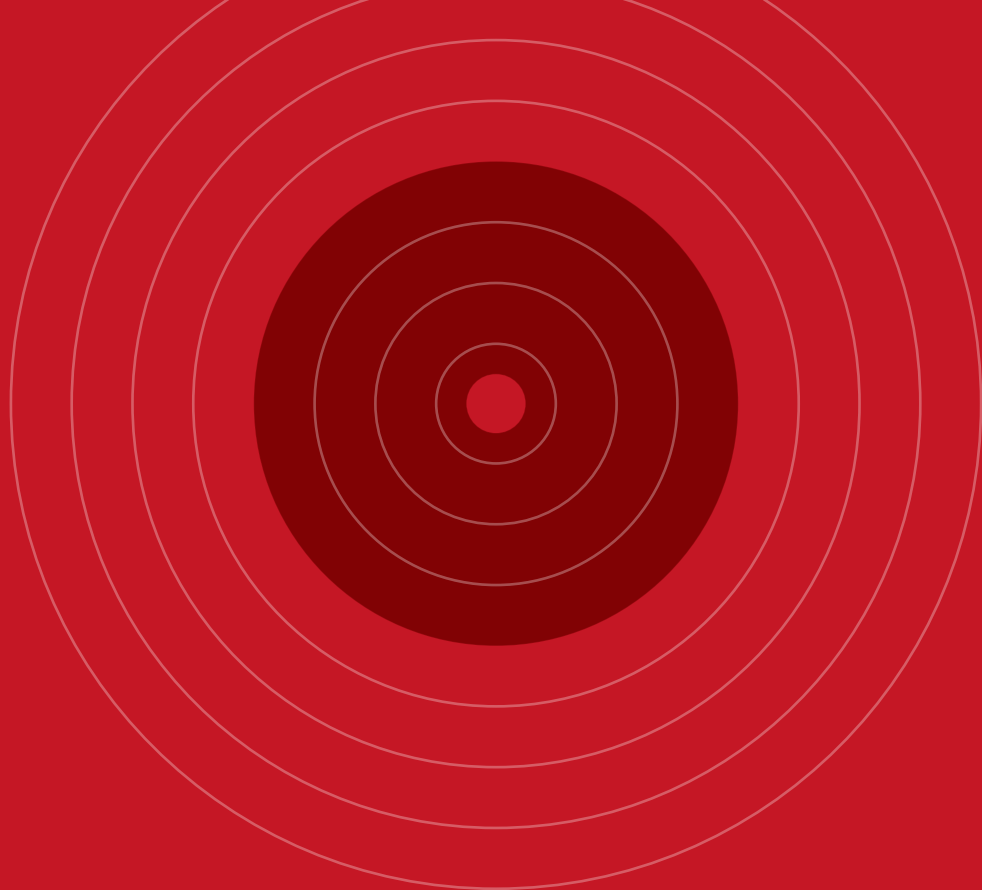
### Annexe I

Processus pour l'octroi d'un label CRP



### Annexe J

Offre d'entraînement des sites CRP et des formes CNP



## Contact / Mentions légales

---



**Fédération sportive suisse de tir**  
Division Sport d'élite  
et Promotion de la Relève

Lidostrasse 6, 6006 Lucerne  
[www.swissshooting.ch](http://www.swissshooting.ch)

**Auteurs:** Urs Jenny, Daniel Burger

**Photos:** Christian H. Hildebrand  
([fotozug.ch](http://fotozug.ch)), Silvan Meier

**Mise en page:** trurnit Publishers,  
Artur Quante

**Approbation:** Le Comité directeur de  
la FST et Swiss Olympic ont approuvé  
le concept de promotion.

**Entrée en vigueur:** Le Concept est  
mis en œuvre par étape à partir du 1er  
octobre 2019. La mise en œuvre sera  
achevée le 1er octobre 2021. Le présent  
concept remplace le concept de  
Promotion de la Relève de la FST de  
l'année 2014.

1ère édition 2019